



SÉCURISATION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

REMOBILISER VOS SALARIÉS GRÂCE À LA CERTIFICATION CLÉA

SÉCURISATION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement pour renforcer l'employabilité de vos salariés en mobilisant le dispositif CléA, certification reconnue dans tous les secteurs professionnels attestant des compétences et des connaissances professionnelles de bases.

La certification CléA peut s'obtenir directement par un passage de l'examen ou après un parcours de formation.

1 Bénéficiaires

Les salariés des entreprises relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Contenu

Maîtriser et obtenir la certification des 7 domaines de connaissances et compétences professionnelles :

- Savoir communiquer en français ;
- Réaliser des calculs et raisonnements mathématiques simples ;
- Maîtriser le savoir de base pour utiliser les outils informatiques ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Être autonome ;
- Être capable d'apprendre tout au long de sa vie ;
- Maîtriser les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales élémentaires.

3 En pratique

- 1 Le salarié est évalué sur son niveau de compétences et de connaissances professionnelles avec un organisme évaluateur, pour valoriser ses acquis et identifier les compétences à améliorer.
- 2 Le dossier est présenté au jury chargé de valider la certification si toutes les compétences sont acquises.
- 3 Des blocs de compétences complémentaires peuvent s'obtenir dans le cadre du parcours de formation.

4 Avantages

Cet accompagnement permet :

- Aux salariés de faire reconnaître leur employabilité, de développer leur capacité à évoluer au sein de votre entreprise ainsi que d'obtenir une certification CléA ;
- À votre entreprise de développer sa compétitivité, de s'adapter aux évolutions internes et externes (ex « numérique ») grâce à la montée en compétences de vos salariés.



- Il existe deux certifications CléA et CléA numérique
certificat-clea.fr ;
- L'organisme évaluateur du niveau de connaissances et compétences est au choix de l'entreprise parmi une liste d'organismes habilités
certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/contacts-clea ;
- Le dispositif CléA est porté par Transitions Pro
transitionspro.fr/nos-dispositifs/certificat-clea.

5 Durée

- L'évaluation du niveau de compétences et de connaissances professionnelles se déroule sur 7h, en présentiel ou en distanciel ;
- Des blocs de compétences complémentaires peuvent s'obtenir progressivement par un parcours de formation sur une période maximale de 5 ans.

6 Financement

Pour les entreprises relevant d'Opco EP, cet accompagnement est éligible à la Pro-A

- opcoep.fr/pro-a-une-autre-voie-pour-soutenir-la-montee-en-competences-des-salaries ;
- opcoep.fr/ressources/centre-ressources/fiche/FD-pro-a-entreprise-opcoep.pdf

7 Démarche

Contactez votre [conseiller Opco EP](https://opcoep.fr/mon-conseiller) :
opcoep.fr/mon-conseiller.